

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2016 A 18 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- * Désignation du secrétaire de séance
- * Approbation du compte-rendu du 24 Février 2016
- * Compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire

* **AFFAIRES FINANCIERES**

- **Budget général** :

- * Fixation des 3 taxes directes locales année 2016
- * Vote du budget primitif 2016
- * Subventions aux associations 2015 : attribution

- **Service public d'assainissement** :

- * Fixation de la part communale des tarifs des services de distribution d'eau potable et d'assainissement domestique et industriel année 2016
- * Vote du budget primitif 2016

- **Service public de distribution d'eau potable** :

- * Vote du budget primitif 2016

- **Cimetière communal** :

- * Vote du budget primitif 2016

* **AFFAIRES GENERALES**

- * Rénovation et modernisation du parc d'éclairage public : Demande de subvention au Conseil Départemental
- * Service Municipal de la Culture : fixation des tarifs 2016/2017
- * Régie d'avances Centre Aéré: modification de la délibération n°119/2013 du 25 Mars 2013
- Election des délégués représentant la commune au sein du Syndicat Mixte d'Energie du Département des BDR (SMED): modification de la délibération n°121/2014 du 26 Septembre 2014
- Aide aux vacances enfants (AVE) : convention de financement des séjours d'enfants en centres collectifs de vacances pour l'été 2016 : autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement avec la CAF des BDR
- Mandat spécial pour l'exercice 2016 accordé à Monsieur Bernard SIMONET, Conseiller Municipal, délégué à l'Animation et Fêtes
- * Dénomination de la voie située entre le rond-point du collège et le nouveau complexe sportif

* **AFFAIRES DE PERSONNEL**

- Modification du tableau des emplois
- Emplois saisonniers 2016: recrutement
- Remboursement des frais de déplacement des candidats au poste d'Adjoint au Responsable du Service Espaces Verts : autorisation donnée à Monsieur le Maire

* **AFFAIRES D'URBANISME** :

- * Constitution d'une réserve foncière : autorisation donnée à Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'un terrain non bâti situé quartier le Jas d'une superficie de 4 444 m², propriété de Mr et Mme Jacques BLANC

* **QUESTIONS DIVERSES**